

41. Le chien et son comportement

Contexte :

Les animaux nous entourent et nous questionnent toujours autant. Ils sont souvent sujets à contradictions et à de fausses interprétations. Pour mieux comprendre et respecter les chiens, quelles analyses peut-on faire de l'observation de leur comportement ? Quels en sont les causes et les solutions de remédiation possibles ?

Objectifs de la formation :

- Etre en mesure d'analyser et de comprendre les attitudes du chien familial.
- Respecter les besoins inhérents à l'espèce canine et son bien-être
- Etablir une cohabitation harmonieuse entre le chien et l'homme

Public concerné :

Les personnes en contact direct avec : les chiens, pour exercer des activités de garde, d'éducation, de dressage, de vente et de présentation au publics.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Le rôle du chien et les attentes des propriétaires
- Les comportements gênants les plus fréquemment rencontrés
- Les causes des comportements gênants
- Les solutions à mettre en place pour rétablir une cohabitation harmonieuse

Moyens pédagogiques et suivi des acquis :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les connaissances des participants seront complétées par un apport théorique, des échanges autour d'exemples concrets et des retours d'expérience.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenante :**

Anne TROTZIER, Ethologue

Responsable de la formation :

Anne TROTZIER, Ethologue

**Durée**14 heures
2 jours non consécutifs**Dates**

7 avril et 9 juin 2018

**Lieu**

Rouffach

Tarifs 2018	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	140 € / jour	140 € / jour

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, **votre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA (sous condition de ressources du FAFSEA).